



Préfecture d'Eure-et-Loir

Commune de VILLIERS-LE-MORHIER

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° **Préf-CABINET-SIDPC 15-10 / 19** du **29 octobre 2015**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n **oui** **non**

PPRI **date 28/09/2015** **aléa Inondation (Eure)**

Les documents de référence sont :

PPRI de l'Eure des communes de Maintenon à Montreuil approuvé le 28/09/2015 (AP n°DDT-SGREB-BERS 2015-09/3) Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m prescrit **Oui** **non**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m approuvé

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **oui** **non**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité **Zone 5 forte** **Zone 4 moyenne** **Zone 3 modérée** **Zone 2 faible** **Zone 1 très faible**

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Cartes d'aléas de l'Eure